

### **Le conseil municipal adopte un budget équilibré et axé sur la lutte aux changements climatiques**

**Chelsea, 17 décembre 2019** – Lors d’une session extraordinaire, le conseil municipal a adopté un budget de 19,8 M\$ avec une hausse de taxes de 3,4 %. Le taux des taxes est maintenant de 0,7933 \$ par 100 \$ pour le résidentiel et de 1,1209 \$ par 100 \$ pour le non résidentiel. Concrètement, cela signifie une augmentation de 108 \$ pour une maison médiane de 415 000 \$.

Cette hausse de taxes est causée par plusieurs facteurs, notamment :

- la contestation d’évaluation de la CCN qui crée une incertitude de plus de 560 000 \$ dans les revenus de paiements en remplacement d’impôts (PERI). À ce s’ajoute les frais juridiques et d’évaluation estimés à environ 54 000 \$ qui devront être assumés par la municipalité;
- l’augmentation de 255 829 \$ de la quote-part versée à la MRC des Collines-de-l’Outaouais principalement due à la hausse imprévue des frais pour le traitement des matières recyclables et des frais pour le transport adapté et collectif;
- l’augmentation de plus de 50 % des contrats de déneigement octroyés sur l’ensemble du Québec. L’appel d’offres lancé en septembre dernier par la Municipalité démontrait une augmentation de près de 675 000 \$ pour l’année 2019-2020. Face à cette augmentation, le conseil a décidé de rapatrier le travail à l’interne afin de réaliser des économies d’environ 400 000 \$ annuellement par rapport au nouveau prix du marché.

#### **Urgence climatique : des actions concrètes dès 2020**

Le budget de fonctionnement adopté prévoit plusieurs initiatives en lien avec la lutte aux changements climatiques ainsi que la révision du plan d’urbanisme dont le processus devrait être enclenché début 2020. Ces initiatives comprennent notamment un inventaire des gaz à effet de serre émis par l’ensemble de la municipalité suivi de recommandations pour les réduire, un investissement auprès de Transcollines pour augmenter l’offre de services les soirs et fin de semaine, un projet de plantation d’arbres pour adresser les îlots de chaleur dans le centre-village et un projet d’autopartage de véhicules électriques.

*« Le conseil municipal a récemment adopté une résolution pour déclarer l’urgence climatique, et dès 2020, des actions concrètes seront portées en ce sens. Bien que l’élaboration d’un plan d’action à long terme prenne du temps, nous pouvons dès maintenant faire des gestes qui feront une différence. La révision du Plan d’urbanisme nous permettra de prendre des décisions en lien avec notre Plan d’action en développement durable en plus de bonifier les actions déjà entreprises en matière de lutte aux changements climatiques. »* a déclaré Caryl Green, mairesse de Chelsea.

#### **Une augmentation inévitable liée au réseau d’aqueduc et d’égouts**

Le coût lié au réseau d’aqueduc et d’égouts pour le centre-village cette année s’approche des prévisions qui avaient été faites au début du projet d’infrastructures. L’écart avec les années précédentes s’explique par l’augmentation des dépenses de fonctionnement et d’entretien qui varient en fonction du nombre de résidences et de commerces branchés au réseau. Une augmentation pour le secteur de Farm Point est également à prévoir en raison de la nécessité de vidanger les bassins aérés de traitement des eaux usées, une procédure prévue aux sept à huit ans afin d’assurer la qualité de l’eau à la sortie des bassins.